Collaboration

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 28 octobre 2004

Quelles sont les modalités pour collaborer à votre action de lutte contre le tabac ? Nous sommes une association bruxelloise : DEFENSE ENVIRONNEMENT BRUXELLES 23 rue des Moutons 118O BRuxelles et publions un trimestriel, dans lequel nous voudrions encourager à Bruxelles les restaurateurs à se joindre à la liste, non-fumeurs.

Réponse :
Nous allons prendre contact directement avec vous par ailleurs, mais vous pouvez, dès maintenant saisir les Bonnes adresses pour non-fumeurs

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac